

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 03/12/2012

Réception par le Prefet : 03/12/2012

Publication : 07/12/2012



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2012-12-6-3

Séance du vendredi 30 novembre 2012

PARTICIPATION DEPARTEMENTALE POUR LES TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DES EQUIPEMENTS DE LOISIRS ETE /HIVER PROGRAMME 2012

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général
- VU les demandes de subventions d'investissement présentées dans le cadre de la politique départementale des sites de loisirs ETE/Hiver de la montagne haut-rhinoise détaillées dans le rapport précité, complètes avant le 1^{er} juillet 2012

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE

- d'accorder des subventions pour le financement des opérations, conformément au tableau récapitulatif ci-dessous :

MAITRE D'OUVRAGE	SITES/OPERATIONS	COUT HT	AP F243	AP F244
Syndicat Mixte pour l'aménagement du Massif du Markstein – Grand Ballon	Markstein /Construction d'une luge sur rail et bâtiment technique	2 181 344	457 926	
	Markstein /Travaux sur pistes	254 977	137 688	
	Markstein / accès au Treh	50 000	27 000	
	Markstein / station d'épuration	895 400		380 728
	Markstein /Etudes et AMO	92 113	49 740	
	Investissements courants annuels	20 000		10 000
	TOTAL MARKSTEIN		3 493 834	672 354
	Grand Ballon /Rénovation retenue collinaire	147 260		58 904
TOTAL SM MARKSTEIN		3 641 094	672 354	449 632
Commune de DOLLEREN	Schlumpf /Acquisition d'un engin de damage	45 000		18 000
TOTAL DOLLEREN		45 000		18 000

MAITRE D'OUVRAGE	SITES/OPERATIONS	COUT HT	AP F243	AP F244
Syndicat Mixte d'aménagement des sites de la Vallée de Munster – Hautes Vosges	Schnepfenried-Trois Fours/ aménagement nordiques	40 000	32 400	
	Tanet/ révision I30 TK Seestaedlé	10 000		4 000
TOTAL SM MUNSTER		50 000	32 400	4 000
TOTAL GENERAL		3 736 094	704 754	471 632

➤ d'accorder des subventions pour le financement des opérations, conformément au tableau récapitulatif ci-dessus :

- au Syndicat Mixte d'Aménagement du Massif du Markstein Grand-Ballon :
 - 622 614 € sur un montant subventionnable de 2 486 321 € HT, pour les opérations détaillées dans le tableau ci-dessus, et de les imputer sur le montant d'AP restant disponible sur l'AP contrat 2009 du programme F243, chapitre 204, fonction 94, nature 204152 ;
 - 49 740 € HT sur un montant subventionnable de 92 113 € HT, pour l'opération détaillée dans le tableau ci-dessus, et de l'imputer sur le montant d'AP restant disponible sur l'AP contrat 2009 du programme F243, chapitre 204, fonction 94, nature 204151 ;
 - 439 632 € sur un montant subventionnable de 1 042 660 € HT, pour les opérations détaillées dans le tableau ci-dessus, et de les imputer sur l'AP millésime 2012, programme F244, chapitre 204, fonction 94, nature 204152 ;
 - 10 000 € sur un montant subventionnable de 20 000 € HT pour l'opération détaillée dans le tableau ci-dessus, et de l'imputer sur l'AP millésime 2012, programme F244, chapitre 204, fonction 94, nature 204151 ;


- à la commune de Dolleren :
 - 18 000 € sur un montant subventionnable de 45 000 € HT pour l'opération détaillée dans le tableau ci-dessus, et de l'imputer sur l'AP millésime 2012, programme F244, chapitre 204, fonction 94, nature 204141 ;

- au Syndicat Mixte d'Aménagement des stations de la Vallée de Munster Hautes Vosges :
 - 4 000 € sur un montant subventionnable de 10 000 € HT, pour l'opération détaillée dans le tableau ci-dessus, et de l'imputer sur l'AP millésime 2012, programme F244, chapitre 204, fonction 94, nature 204152 ;

- 32 400 € sur un montant subventionnable de 40 000 € HT, pour l'opération détaillée dans le tableau ci-dessus, et de l'imputer sur l'AP 2009 du programme F243, chapitre 204, fonction 94, nature 204152.

➤ d'autoriser le versement de ces montants aux collectivités concernées.

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président



Rémy WITH

Adopté
voix contre
abstentions

Mission Aménagement de la Montagne

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 NOVEMBRE
2012**Grandes stations de ski
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
GSS00309	SM POUR L'AMENAGEMENT DES STATIONS DE LA VALLEE DE MUNSTER - HAUTES VOSGES SCHNEPFENRIED 12 - Aménagement du site nordique des Trois Fours Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 4 000,00 €	40 000,00	81%	32 400,00
GSS00304	SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT DU MASSIF DU MARKSTEIN - GRAND-BALLON MARKSTEIN 12 - Aménagement luge sur rail et construction bâtiment technique Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 218 134,40 €	2 181 344,00	20,99%	457 926,00
GSS00310	SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT DU MASSIF DU MARKSTEIN - GRAND-BALLON MARKSTEIN 12 - Aménagement d'un nouveau système d'épuration Cofinancement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE ST AMARIN : 64 816,00 € COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE GUEBWILLER : 64 816,00 €	895 400,00	42,52%	380 728,00
GSS00305	SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT DU MASSIF DU MARKSTEIN - GRAND-BALLON MARKSTEIN 12 - Travaux sur pistes Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 25 497,00 €	254 977,00	54%	137 688,00
GSS00308	SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT DU MASSIF DU MARKSTEIN - GRAND-BALLON MARKSTEIN 12 - Investissements courants annuels Cofinancement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE ST AMARIN : 5 000,00 € COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE GUEBWILLER : 5 000,00 €	20 000,00	50%	10 000,00

GSS00306	SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT DU MASSIF DU MARKSTEIN - GRAND-BALLON MARKSTEIN 12 - Liaison Treh Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 5 000,00 €	50 000,00	54%	27 000,00
GSS00307	SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT DU MASSIF DU MARKSTEIN - GRAND-BALLON MARKSTEIN 12 - Etudes et assistance à maîtrise d'ouvrage Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 9 211,00 €	92 113,00	54%	49 740,00
Total				1 095 482,00

Mission Aménagement de la Montagne

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 NOVEMBRE
2012

**Petites stations de ski
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
PSS00123	ODEREN SCHLUMPF 12 - Acquisition d'une dameuse Cofinancement : DOLLEREN : 27 000,00 €	45 000,00	40%	18 000,00
PSS00121	SM POUR L'AMENAGEMENT DES STATIONS DE LA VALLEE DE MUNSTER - HAUTES VOSGES TANET 12 - Révision à 30 ans TK du Tanet-Phase 2 Cofinancement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE MUNSTER : 6 000,00 €	10 000,00	40%	4 000,00
PSS00122	SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT DU MASSIF DU MARKSTEIN - GRAND-BALLON GRAND BALLON 12 - Rénovation de la retenue collinaire Cofinancement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE GUEBWILLER : 51 829,80 €	147 260,00	40%	58 904,00
			Total	80 904,00